

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 2106-06

**L'an deux mille vingt et un, le vingt-trois juin à 19 heures 15  
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes)  
étant assemblé à huis clos, au lieu habituel de ses séances, après  
convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA -  
Maire de CANTARON**

**Conseillers en exercice : 15  
Présents : 11 + 3 proc  
Votants : 14**

**Etaient présents : Christian DI MARTINO – Michel CORSINI – Fabienne  
GALLI- Pascale PELLETIER – Fabrice FONTAINE – Chantal BARBIER –  
Patrice MARTIN – Béatrice ROZIER – Jean-Marc BLANIC – Eliane CALDEI-  
VIDAL**

**Absents excusés : Sandrine BARRALIS – Gérard STOERKEL – Philippe  
ALLEGRI  
Absente : Karine FAGES**

**Secrétaire : Fabienne GALLI**

**Objet : Week-end de la biodiversité  
2 et 3 octobre 2021 – demande d'aide  
Financière**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée délibérante que la municipalité organise avec le concours de l'association Canta Rena, deux journées de la biodiversité les 2 et 3 octobre prochain.

L'objectif de cette fête est de promouvoir les productions locales et sensibiliser les habitants de la vallée des Paillons aux questions d'environnement.

Le coût prévisionnel total de ces deux journées s'élève à 5 700 €.

Aussi, il apparaît nécessaire de demander une aide financière auprès du partenaire financier suivant :

Le Département pourrait participer à hauteur de 40 %.....soit 2 280,00 €  
Autofinancement à hauteur de 60 %.....soit 3 420,00 €

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,**

- **ACCEPTE** le projet d'organisation du week-end de la biodiversité des 2 et 3 octobre 2021,
- **ACCEPTE** le plan de financement mentionné ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires afférentes à la bonne exécution de ce projet.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme

Le Maire,

**Gérard BRANDA**

Signé par : Gérard BRANDA  
Date : 24/06/2021  
Qualité : Maire